

## Mandat pour l'abolition des sanctions aux études (voir [document explicatif](#))

- ✓ Considérant que les mesures punitives imposées aux étudiant.es en situation d'échec n'ont aucun impact concret bénéfique sur leur cheminement scolaire ;
- ✓ Considérant que ces mesures ont justement l'unique effet de procurer encore plus de détresse psychologique et de sentiment de honte à l'étudiant.e qui en est victime ;
- ✓ Considérant que ces sanctions ciblent outre mesure les étudiant.es déjà marginalisé.es, soit par leur statut économique (parent-étudiant.es, personnes immigrant.es, étudiant.es devant compromettent une partie de leurs études pour assurer leur survie financière) ou leur statut de non-francophones (l'échec d'un cours de francisation entraîne un renvoi systématique du cégep ; l'accommodement à un nouveau milieu de vie ou la lourdeur du processus bureaucratique qu'apporte un statut précaire à obligatoirement un impact sur la réussite scolaire) ;
- ✓ Considérant que l'application et l'existence même de ces mesures punitives confirment que le milieu de l'éducation collégial a plus à cœur la performance toujours croissante de ses étudiant.es plutôt que leur réussite académique conjointement avec leur développement personnel ;
- ✓ Considérant que l'existence de ces mesures renforce l'idée selon laquelle le système d'éducation est au service du bon fonctionnement de notre système économique d'exploitation abusif par le rapport qu'elles effectuent entre échec et punition ;
- ✓ Considérant que ces mesures creusent d'autant plus le clivage entre les étudiant.es qui réussissent leur étude à travers un parcours typique et ceux qui sont en difficulté ;
- ✓ Considérant que ces mesures ont un impact direct sur le renforcement de l'idée selon laquelle les études postsecondaires sont effectivement un privilège réservé à l'élite intellectuelle plus qu'une opportunité de développement personnel.

Il est attendu :

- ❖ **QUE L'AGECVM fasse pression sur l'administration du Collège pour que celui-ci abolisse toutes ces mesures punitives ;**
- ❖ **QUE L'AGECVM fasse pression pour que tous.tes les étudiant.es qui sont actuellement victimes de ces mesures soient immédiatement libéré.es de cette tutelle et**
- ❖ **QUE L'AGECVM, après avoir conduit une consultation large auprès de ses membres, proposent à l'administration des mesures d'accompagnement aux études qui ne sont pas centrées autour de la performance à tout prix.**

## De la défense des droits des étudiant.es envers les corps professoral et administratif et envers les représentant.es du service de sécurité

- ✓ Considérant qu'aucune politique ou règlement internes ou loi gouvernementale n'encadre réellement les pouvoirs de l'AGECVM en termes de représentation des étudiant.es, donnant ainsi un statut précaire à nos possibilités d'intervention dans des dossiers importants ;
- ✓ Considérant que l'AGECVM a le devoir de protéger l'intégrité de ses membres dans le cadre de leur cheminement scolaire ;
- ✓ Considérant que les étudiant.es du collégial n'ont pas le même bagage de connaissances des politiques du CVM et n'ont pas toutes la même confiance en elleux et la même aisance sociale, impliquant donc que certain.es sont désavantagé.es dans les processus de recours contre des abus de pouvoir de l'un.e ou l'autre des acteur.ices du Cégep (révision de notes, plainte, litige) ;
- ✓ Considérant que plusieurs processus de sanctions des études et des interventions comportementales par l'administration sur la communauté étudiante ne sont pas encadrés par une procédure publique claire et systématique ;
- ✓ Considérant que la communauté étudiante est la principale concernée par les politiques et règlements du Collège et qu'elle n'est pourtant pas aussi incluse dans les processus décisionnels que les autres acteur.ices du CVM (corps professoral, administratif, professionnel et de soutien).
  - ❖ **QUE L'AGECVM négocie avec l'administration pour :**
    - **QUE L'AGECVM, suite à une consultation large, propose une nouvelle politique d'encadrement des processus de révision de notes et le présente à la Commission des études ;**
    - **QUE cette nouvelle politique inclus dans la composition du comité de révision de notes un.e représentant.e étudiant.e;**

- **QUE** le Collège, en collaboration avec l'AGECVM, procède à des consultations auprès de la communauté étudiante au minimum tous les ans pour évaluer son niveau de satisfaction et récolter ses commentaires au sujet de la *politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) et les encadrements départementaux des cours suivis par l'étudiant.e et qu'elle fournisse un rapport public de ces consultations et s'assure que celui-ci soit consulté par la Commission des études ;
- **QUE** ce même processus de consultation soit mis en place pour l'évaluation globale des politiques du Collège ayant un impact direct et concret sur la communauté étudiante (*Politique visant à prévenir et contrer toute forme de harcèlement et de violence, Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, Règlement sur l'inscription et sur la réussite scolaire des étudiantes et étudiants au cégep du Vieux Montréal, Règlement sur le code de vie (Règlement numéro 7)*);
- **QUE** le corps administratif et professoral soit obligé de contacter systématiquement l'AGECVM s'il prévoit convoquer un.e étudiant.e ;
- **QUE** le corps administratif et professoral soit dans l'obligation de mentionner à un.e étudiant.e qu'il rencontre son droit d'être accompagné.e par un.e représentant.e de l'AGECVM en lui présentant un document créé par l'AGECVM qui présente le service d'accompagnement qui peut être offert à l'étudiant.e ;
- **QUE** l'étudiant.e qui refuse de recourir à ce droit signe une déclaration écrite mentionnant qu'il était au courant de ce droit;
- **QUE** la.e représentant.e de l'AGECVM qui accompagne un.e étudiant.e dans un processus de gestion de litige avec le corps administratif et/ou professoral ait non seulement le droit d'assister aux rencontres, mais ait également le droit d'intervenir pour défendre les intérêts de l'étudiant.e, pour lui faire des recommandations ou pour soutenir sa défense.;
- **QUE** ces différentes clauses soient ajoutées dans l'entente de fonctionnement AGECVM-CVM ;
- **QUE** l'AGECVM s'assure que ses droits de représentation soient annexés à toutes politiques internes du Collège pertinentes;
- **QUE** l'AGECVM fasse une campagne d'information présentant les différents recours possibles pour la communauté étudiante en cas de litige ;
- **QUE** l'AGECVM fasse une consultation large à ses membres pour mieux sonder les besoins de la communauté en termes de soutien dans la défense de leurs droits à l'intérieur des relations avec le corps professoral et administratif ;
- **QUE** l'AGECVM use de ses différentes plateformes physiques et numériques pour publiciser et éduquer la communauté quant à ses droits envers les corps professoral et administratif et les représentant.es du service de sécurité.

## Plan d'action Affaires internes, préparé par Émilie Jean, Responsable

### 1. Obtenir plus de locaux pour les comités :

#### **Préambule:**

Puisque les comités de l'AGECVM, ainsi que leurs membres, sont plus nombreux que jamais et semblent toujours être en expansion, il devient de plus en plus nécessaire et justifié d'obtenir plus de locaux pour les loger. En ayant accès à plus de locaux, les comités seraient moins à l'étroit et auraient plus d'opportunités de mener à bien leurs activités. De plus, cela permettrait de réduire les conflits entre les comités en mettant fin à l'habituelle « guerre des locaux » qui causent souvent des tensions.

#### **Propositions:**

**Le Bureau Exécutif propose d'entamer les démarches nécessaires auprès de l'administration du Cégep pour évaluer la possibilité d'obtenir plus de locaux.**

### 2. Distribution équitable du budget des comités thématiques :

#### **Préambule:**

Puisque les comités sont de plus en plus nombreux mais que le budget pour l'ensemble des comités thématiques reste le même (10 000\$), chaque comité a de moins en moins de budget. Afin de permettre aux comités d'avoir un budget permettant leurs activités, il est impératif d'augmenter leur budget. L'augmentation proposée serait de 5000\$ par session, pour un total de 15 000,00 (quinze mille) \$ par session. De plus, afin d'assurer une distribution équitable du budget et d'éviter les abus,

il sera proposé à la Table de concertation de restreindre le budget maximal de chaque comité à un tiers du budget total, soit 5000,00 (cinq mille) \$ selon l'augmentation proposée.

### **Proposition:**

**Le Bureau Exécutif propose d'augmenter le budget H23 des comités thématiques de 5000,00 (cinq mille) \$.**

## **3. Entente AGE CVM-CVM sur la liberté d'expression artistique étudiante :**

### **Préambule:**

Le CVM étant un cégep artistique, il serait naturel que les étudiant·es puissent exprimer leur art dans leur lieu d'étude. Pour cette raison, il serait intéressant de laisser plus d'opportunités de ce genre aux étudiant·es en créant des lieux dédiés à cet effet, par exemple les colonnes en béton, qu'ils pourraient utiliser sans avoir à rendre de comptes à l'administration du cégep. Les murs et les portes des toilettes individuelles non-genrées pourraient aussi devenir des lieux d'expression étudiante! Il serait aussi envisagé de faire pression sur l'Administration du cégep pour qu'elle rende réellement disponibles les quelques lieux qui ont été établis à cet effet dans l'entente de fonctionnement AGE CVM-CVM. Le tout serait intégré dans ladite entente de fonctionnement afin de s'assurer que le cégep respecte réellement notre souveraineté artistique.

### **Propositions:**

**Le Bureau Exécutif propose de mandater les personnes désignées à participer aux rencontres AGE CVM-CVM et de négocier avec l'Administration afin d'aboutir à une entente sur la liberté d'expression artistique étudiante.**

**À noter : Proposition d'entente AGE CVM-CVM sur la liberté d'expression artistique étudiante : En cours de rédaction, sera prête pour l'AG**

## **Plan d'action Trésorerie, préparé par Leylou Dion, Responsable**

### **1. Services aux étudiants**

#### **1.1. Livres usagés : mise à jour du système**

- ✓ **Considérant que** le système actuel des livres usagés devient de plus en plus archaïque et qu'il est difficile de garder un inventaire fiable comme de vendre les livres datant d'il y a plusieurs années ;
- ✓ **Considérant que** le déficit de fonctionnement ne fait que violemment se creuser session après session notamment depuis Hiver 2022;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ Que l'AGE CVM mette à jour le système des livres usagés:
  - Que l'inventaire soit révisé et mis à jour;
  - Que la méthode de fonctionnement soit revue s'il le faut;
  - Que, si la possibilité s'offre, des services supplémentaires soient joints au service actuel;

### **2. Exode**

#### **2.1. Sondage de satisfaction et prix**

- ✓ **Considérant que** la population étudiante est la clientèle cible de l'Exode et donc celle à satisfaire à travers ses services ;

Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGE CVM** émette un sondage visant ses membres concernant leur satisfaction vis-à-vis des services de l'Exode;
- ❖ **Que l'AGE CVM** se penche sur la grille tarifaire de l'Exode ainsi qu'une éventuelle refonte de cette dernière si cela est possible;

#### **2.2. Entente ménage**

- ✓ **Considérant que** la distribution des responsabilités par rapport au ménage ne comporte présentement pas d'accord écrit et que le dysfonctionnement occasionnel des réfrigérateurs dédiés à la vente alimentaire constitue un potentiel risque pour la santé des étudiants. ;
- ✓ **Considérant que** le ménage dans l'Exode est hasardeux depuis le retour de la pandémie de la COVID et que les Ressources Matérielles ne s'en occupe plus du tout;
- ✓ **Considérant que** l'AGE CVM est en négociation pour signer une Entente sur le Ménage dans l'Exode depuis plusieurs mois;

- ✓ **Considérant que** l'AGECVM a engagé un.e employé.e à ses frais pour assumer le ménage dans le café;
  - ❖ **Que l'AGECVM** rédige et fasse signer une entente négociée entre l'Association et l'administration au sujet de l'entretien ménager du local de l'Exode

### 3. Magasin scolaire

- ✓ **Considérant que** le magasin scolaire actuel (COOPSCO) n'est pas géré par les étudiants du Cégep et que ses revenus n'apportent que peu d'avantages pour ses membres ;
- ✓ **Considérant que** l'Association a plusieurs mandats en faveur d'un magasin coopérative depuis des années dont le plus récent date de 2020;
- ✓ **Considérant que** l'AGECVM a monté une commission pour se pencher sur la question en 2020;
- ✓ **Considérant que** l'AGECVM a proposé le rachat du magasin scolaire et qu'un comité avec, aucune représentation étudiante, a voté en faveur de COOPSCO;
- ✓ **Considérant que** COOPSCO n'a toujours pas mis en place ni les AG ni la démocratie coopérative promise ni la consultation de ses membres ou de son comité de transition tel que promis lors de son arrivé;
  - ❖ **Que l'AGECVM** réitère sa volonté de prendre en main le magasin scolaire;
  - ❖ **Que l'AGECVM** révise ses options à long terme à ce propos.

### 4. Permanence

#### 4.1. Photocopieur / Imprimante

- ✓ **Considérant que** les services d'imprimante actuels de la permanence sont insatisfaisants et ne permettent pas de répondre pleinement aux besoins des étudiants et de la permanence;
- ✓ **Considérant** les coûts très élevés de location de notre photocopieuse;
- ✓ **Considérant que** la photocopieuse actuelle tombe très très souvent en panne;
- ✓ **Considérant que** Xerox ne maintient plus la même qualité de services qu'avant (+ d'une semaine pour l'arrivée d'un technicien contre 2h avant, les stocks de cartouches non renouvelés automatiquement et prennent plusieurs jours ouvrables pour arriver sans payés des frais exorbitants et autres);
- ✓ **Considérant que** nous avons envoyé de nombreux courriels depuis novembre 2021 à propos du contrat des deux anciens photocopieurs extérieurs pour y mettre fin et qu'ils nous ont répondu qu'au mois de janvier 2022;
  - ❖ **Que l'AGECVM** fasse un suivi avec la compagnie Xerox quant à la fin du contrat et accomplisse les démarches nécessaires pour fournir un nouveau service d'imprimante, que ce soit par la location ou l'achat, en fonction de la solution la plus avantageuse monétairement;
  - ❖ **Que l'AGECVM** réclame l'argent et la valeur perdus lorsque Xerox a repris les deux photocopieurs extérieurs sans considération de nos gobe-sous qui nous appartiennent, ainsi que l'argent encore contenu dedans;

#### 4.2. Augmentation salaires

- ✓ **Considérant la** crise inflationniste présente que nous vivons;
- ✓ **Considérant que** la dernière augmentation de salaire qui a eu lieu était en 2021 et concernait les permanent.e.s étudiant.e.s;
- ✓ **Considérant** l'excellente santé financière de l'AGECVM;
- ✓ **Considérant que** des salaires n'ont pas augmenté depuis plusieurs années maintenant;
  - ❖ Que la Trésorerie se penche sur une éventuelle révision de la grille salariale de l'AGECVM;

## Plan d'action Pédagogie, préparé par Olivier Pinchaud Sintra

### 1. Création d'un formulaire de plainte plus fonctionnel

- ✓ Considérant que les [formulaire de plaintes](#) contre un.e agent.e de sécurité ne sont pas les plus appropriés à la situation (demandent beaucoup d'information personnelles) et que ces plaintes sont gérées à l'interne par GardaWorld sans nous consulter ou même nous offrir de suivi sur la situation
  - **L'AGECVM propose la création d'un formulaire de plainte plus fonctionnel suite à une consultation large aux étudiant.es à ce sujet, ainsi que la participation d'un.e membre de l'AGECVM aux prises décisions quant au suivi de chaque plainte.**

### 2. Campagne d'information sur les droits pédagogiques

- ✓ Considérant que les étudiant.es n'ont pas facilement accès à de l'information sur leurs droits ainsi que sur les ressources auxquels iels ont accès, donc ne les connaissent pas/peu et ne les utilisent pas/peu

L'AGECVM propose :

- ❖ **d'organiser des rencontres en collaboration avec les comités de concentration pour discuter des enjeux spécifiques à leur formation puis offrir un service d'accompagnement avec ces comités pour discuter des enjeux;**
- ❖ **de publiciser le service d'accompagnement en cas de litiges administratifs/pédagogiques offert par l'AGECVM;**
- ❖ **de créer des outils interactifs et de vulgarisation pour aider les étudiant.es à comprendre leurs droits**

### 3. Reconnexion et collaboration avec RADAR

- ✓ Considérant que les services aux étudiant.es pourraient avoir à réduire prochainement les services qu'iels offrent à cause d'un manque de financement.

L'AGECVM propose

- ❖ **Que l'AGECVM rétablisse une collaboration avec RADAR pour regarder les solutions alternatives possibles en prévision de la réduction des Services aux étudiants et comme services aux comités pour offrir un accompagnement spécifique à la communauté étudiante.**

### 4. Enjeux spécifiques

- ✓ Considérant que les programmes de technique en éducation spécialisé, en soins infirmiers, en technique d'éducation à l'enfance ainsi que la formation continue et de soir récoltent systématiquement beaucoup de cas pédagogiques.
  - **L'AGECVM propose de trouver des délégué.es spécifiques aux programmes afin de mieux comprendre les dynamiques d'évaluation. Ces personnes seraient présentes soit temporairement/ponctuellement à titre de référence pour des questions spécifiques sur l'organisation du programme, des questions sur la matière ou les politiques d'enseignement. Si cette personne désire être un.e délégué.e enregistré.e, iel aurait alors le rôle de prendre les cas pédagogiques spécifiques à son programme, supervisé.e par le.a Responsable à la Pédagogie (si applicable)**

## Plan d'action CAMI, préparé par Joey Demers-Cloutier

### Re-mobiliser et sensibiliser la population étudiante aux actuelles revendications

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;
- ✓ Considérant que l'autorité des marchés financiers continue de menacer les assurances étudiantes;
- ✓ Considérant que malgré tous les sommets sur l'environnement et la biodiversité, la situation climatique est toujours en déclin

#### Le Bureau exécutif propose :

- ❖ Que le comité mobilisation recrute en masse afin de sensibiliser et mobiliser la population du cégep aux revendications actuelles;
- ❖ Que l'AGECVM se dote d'un plan de mobilisation pour la session et/ou à plus long terme afin d'augmenter le momentum de la mobilisation et des moyens de pression au cours des prochaines sessions;
- ❖ Que l'AGECVM informe la population du cégep pour un éventuel referendum pour rejoindre l'association nationale

## **Plan d'action Information et Communication AGE CVM, préparé par Aisha Belkhir, Responsable**

- ✓ **Considérant que** l'AGECVM a un problème flagrant récemment dans la transparence de ces décisions à l'exécutif, et que la majorité de la population étudiante n'est pas au courant de décision de tous les jours qui affectent leurs propres intérêts;
- ✓ **Considérant que** les instances de l'AGECVM rencontrent des difficultés à rejoindre la population étudiante générale, affectant grandement ses capacités à agir comme une association étudiante;
- ✓ **Considérant que** l'AGECVM a la capacité d'utiliser sa plateforme pour donner de la visibilité à ses comités et qu'elle ne le fait que très rarement;
- ✓ **Considérant que** l'AGECVM n'offre pas des structures dédiées aux opinions étudiantes tant vis-à-vis de leurs opinion qu'à propos nos instances;

### **1. Consultations étudiantes**

- 1.1 Que l'AGECVM fasse des consultations à la population étudiante via Omnivox
- 1.3. Que l'AGECVM fasse des Sondages de satisfaction et échange
  - 1.3.1 Que ces sondages soit fait via les réseaux sociaux de l'AGECVM
  - 1.3.2 Que des échanges m'ont fait via kiosques de discussion à propos de l'AGECVM

### **2. Promouvoir les réseaux de l'AGECVM**

- 2.1. Que l'AGECVM réitère sa volonté de répandre la portée des médias de l'AGECVM
  - 2.1.1 Que l'effort soit fait d'expandre le compte Instagram et Facebook de l'AGECVM
  - 2.1.2 Que l'effort soit fait de renforcer la collaboration inter-associative sur les réseaux de l'AGECVM
- 2.2. Que l'AGECVM prenne l'initiative de créer un Forum Web étudiant
- 2.3. Que l'AGECVM fasse une promotion accrue des activités des comités de l'AGECVM

### **3. Faire Briller les affaires de l'Association à l'ensemble du corps étudiant**

- 3.1. Que l'AGECVM tente d'éclairer le corps étudiant dans ces instances :
  - 3.1.1 De ramener les nouvelles et les décisions prises à travers les différentes instances de l'AGECVM directement au corps étudiant
- 3.2. Encourager l'initiative Étudiante
  - 3.2.1 Que l'AGECVM fasse l'affichage des rencontres de Mobilisation plus accrue à travers les Médias de l'AGECVM